

Baccalauréat Technologique

Session 2015

Épreuve d'Histoire-Géographie

**Série : Sciences et Technologies
du Management et de la Gestion**

Durée : 2 heures 30

Coefficient : 2

Les calculatrices ne sont pas autorisées

**Le candidat doit répondre à toutes les questions de la 1^{ère} partie.
*10 points***

**Le candidat traitera au choix un seul des quatre exercices de la 2^{nde} partie.
*10 points***

*Ce sujet comporte 11 pages numérotées de 1/11 à 11/11.
La feuille **Annexe page 11 /11** est à rendre avec la copie d'examen*

Première Partie

Questions d'histoire

1) Justifiez l'affirmation suivante par deux arguments : « après la décolonisation, les nouveaux États indépendants doivent faire face à de nombreux défis économiques et sociaux ».

(2 points)

2) Proposez une date-clé ou une période-clé qui symbolise la Guerre froide et justifiez votre choix.

(2 points)

3) Choisissez et recopiez la bonne définition de la notion de « constitution » parmi les trois propositions suivantes :

(1 point)

- a. Ensemble des acteurs qui permettent le fonctionnement d'un régime démocratique.
- b. Ensemble des lois qui déterminent comment fonctionne un État.
- c. Régime politique caractérisé par la souveraineté du peuple.

Questions de géographie

4) Donnez les caractéristiques de la zone économique exclusive de la France.

(2 points)

5) Citez les noms de deux firmes transnationales.

(1 point)

6) Sur la feuille en annexe, complétez la légende avec des figurés adaptés, puis localisez et nommez sur la carte un exemple pour chaque information demandée.

(2 points)

Seconde Partie

Quatre exercices sont proposés ci-dessous. Vous traiterez un seul de ces exercices.

Exercices portant sur des sujets d'étude du programme d'histoire

Exercice n° 1 Sujet d'étude du programme : **L'élection présidentielle, un enjeu majeur de la vie politique française**

Document 1 : « Le face-à-face télévisé entre Nicolas Sarkozy et Ségolène Royal le mercredi 2 mai a réuni plus de 20 millions de téléspectateurs. »

Source : *La Dépêche du Midi*, 3 mai 2007, www.ladepeche.fr/

Le débat, qui a duré plus de deux heures et demie, a été suivi par 12 979 720 personnes sur TF1 et 7 085 000 sur France 2, soit 20 064 720 au total. Le nombre total de téléspectateurs devrait être encore plus fort, l'audience des autres chaînes ayant retransmis le débat, notamment les chaînes d'information en continu, n'étant pas encore connue. Des sites internet et des stations de radio ont également diffusé en direct le débat de mercredi soir.

Le précédent face-à-face télévisé qui avait opposé les candidats Jacques Chirac et Lionel Jospin le 2 mai 1995 avait réuni 16,78 millions de téléspectateurs sur les deux chaînes. D'autres chaînes avaient également retransmis le débat.

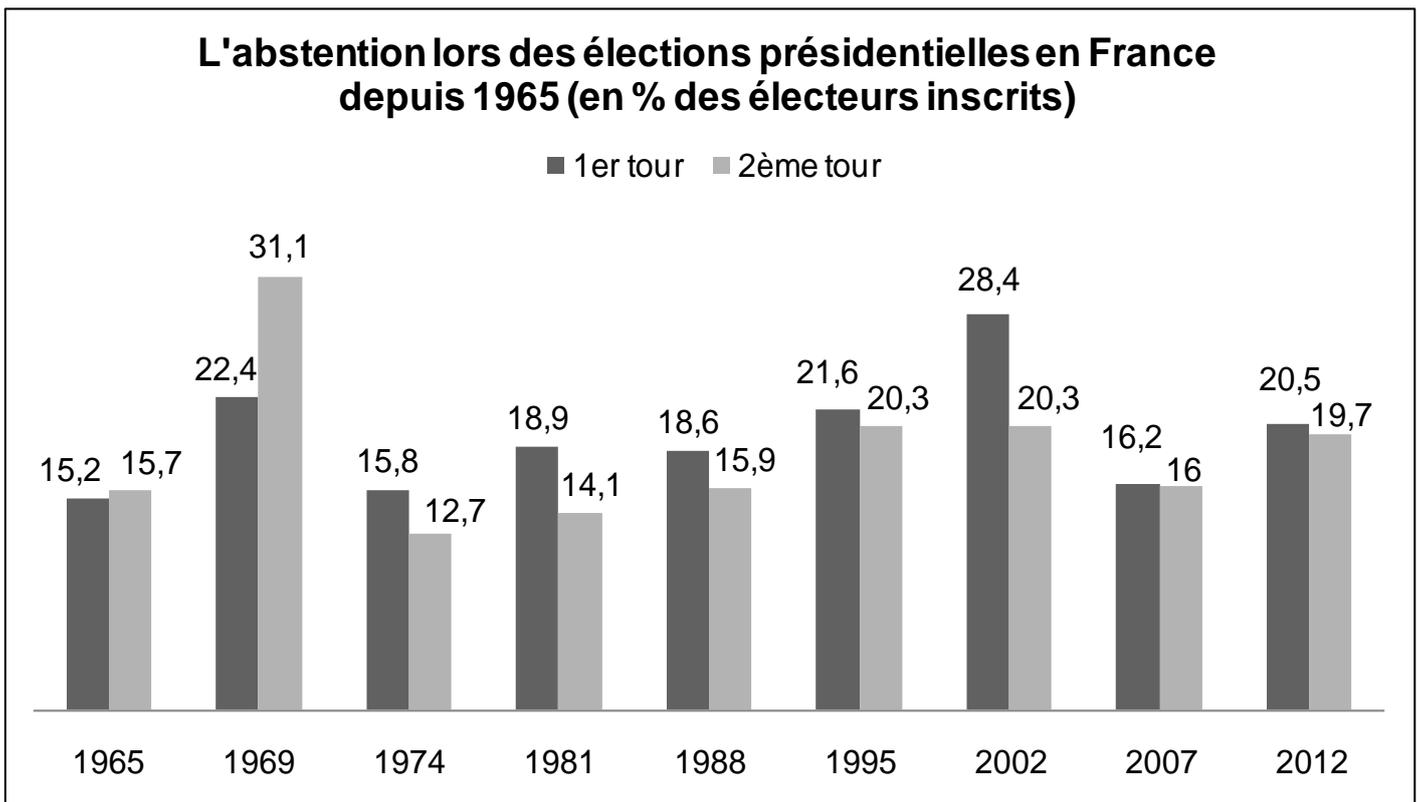
L'audience du débat de 2007 est "un bon score, compte tenu d'une concurrence plus forte en termes d'offre par rapport à 1995", a-t-on expliqué à Médiamétrie.

En ce qui concerne le duel du 29 avril 1988 qui opposait le président sortant François Mitterrand au Premier ministre sortant Jacques Chirac, on estimait à 30 millions de téléspectateurs et auditeurs l'audience globale du débat, en direct ou en différé. On estimait également à 30 millions de téléspectateurs et auditeurs l'audience globale du débat entre François Mitterrand et Valéry Giscard d'Estaing, en mai 1981.

Dans l'histoire récente de la télévision en France, seuls les événements sportifs retransmis en direct, en particulier les rencontres de football, ont généré des audiences d'une telle importance. Ainsi, la rencontre qui avait opposé le Portugal à la France lors de la Coupe du monde de football le 5 juillet 2006 avait valu à TF1, selon Médiamétrie, 22 176 000 téléspectateurs, record absolu d'audience pour une chaîne française, toutes chaînes et genres confondus depuis 1989. Pour France 2, le record d'audience depuis 1989 a été atteint à l'occasion du match de football de l'Euro 2000 France-Portugal diffusé le 28 juin 2000 (18 325 000 téléspectateurs).

Document 2 : Evolution de l'abstention lors des scrutins présidentiels (1965-2012).

Sources : sites du Nouvel Observateur et du ministère de l'Intérieur, consultés le 31 juillet 2014.



Questions

- 1) Présentez les deux documents en insistant sur leurs points communs et leurs différences (thème, nature, date).
- 2) Montrez que l'élection présidentielle mobilise tous les médias. (Document 1)
- 3) Entre 1974 et 2002, décrivez l'évolution de l'abstention au premier tour, puis entre les deux tours. (Document 2)
- 4) L'élection présidentielle est-elle un moment majeur pour les Français ? (Documents 1 et 2)

Exercice n° 2 Sujet d'étude du programme : **Les femmes dans la société française**

Document : Evolution et prospective de la situation des femmes dans la société française, 1968-2008

Source : Avis et rapport du Conseil économique, social et environnemental, 2009, ladocumentationfrancaise.fr

[...] Lors du recensement de 1962, le nombre et la proportion des femmes dites « actives » engagées dans le monde du travail étaient les plus faibles qu'on ait connus en France, plus faibles encore que ceux des années 30, mais à partir de 1965, ces taux commencent à monter vite et fort. S'ouvre une période d'extension massive du salariat féminin, les intéressées investissant en particulier les emplois tertiaires. Et pourtant plus diplômées, plus actives, plus libres de leurs choix de vie, les femmes n'ont pas recueilli tous les avantages escomptés du développement de leur autonomie. Force est de constater que le principe « à travail égal, salaire égal », réaffirmé dans quatre lois votées depuis 1972, se heurte à la persistance de multiples discriminations, expression d'inégalités tenant aux modalités d'insertion des femmes sur le marché du travail et dans l'organisation des parcours professionnels. Et si les lois sur l'égalité professionnelle se sont multipliées, la résorption des disparités de carrières et des écarts de salaires évolue trop lentement.

Les années 1970 marquent parallèlement le début d'une évolution qui s'amplifiera par la suite des modes de vie des jeunes filles, tandis que les formes familiales se diversifient et que les relations de couple se fondent désormais sur des rapports égalitaires régis par la loi, tant en matière d'autorité parentale (loi du 4 juin 1970) que d'administration des biens de la famille (loi du 23 décembre 1985).

Emploi des femmes et organisation familiale ont certes évolué de concert, mais il n'en demeure pas moins que le travail domestique reste, de manière stable et quasi-imperturbable, un domaine encore largement dévolu aux femmes. Selon les enquêtes Emploi du temps de l'INSEE, depuis 20 ans, les hommes consacrent invariablement 2 heures par jour aux activités domestiques et parentales et les femmes plus du double (4 h 30 mn).

Les politiques publiques, les stratégies des entreprises prennent peu à peu en compte la conciliation vie professionnelle-vie familiale.

Le partage du pouvoir, pour sa part, tant dans la sphère économique que politique, continue de se heurter à de très fortes résistances. L'accès des femmes aux lieux de décision¹ ne progresse que très lentement et réclame une mobilisation et une vigilance constantes, et la timide extension de leur droit d'éligibilité² ne repose que sur l'existence d'un dispositif législatif contraignant introduit par la loi du 6 juin 2000 dite de parité.

Pour autant, la société française est indéniablement féminisée, tout d'abord sur un plan quantitatif : il y a plus de femmes que d'hommes dans la population, cet écart s'accroissant avec l'âge. Au 1er janvier 2008, la population française (y compris Outre-mer) comptait 63,8 millions de personnes, dont 51,4 % de femmes (31,801 millions de femmes pour 30,075 millions d'hommes pour la seule métropole).

Et, entre 1968 et 2008, la perception et la visibilité de cette féminisation se sont accentuées au niveau qualitatif, les femmes apparaissant de plus en plus présentes dans les différents domaines de la vie sociale et devenant des acteurs économiques à part entière. Les nouveaux droits qu'elles ont conquis ne suffisent toutefois pas à vaincre les difficultés, résistances et obstacles qui continuent de jaloner les différentes étapes de leur existence.

¹ Exemples de lieux de décision : conseil d'administration d'entreprise, Assemblée nationale.

² « Timide extension de leur droit d'éligibilité » : ici, l'expression renvoie à la présence effective des femmes dans la vie politique.

Questions

- 1) Relevez un exemple d'inégalité hommes-femmes dans le domaine économique, puis dans le domaine social.

- 2) Identifiez les politiques mises en place pour lutter contre les inégalités hommes-femmes.

- 3) Expliquez la phrase soulignée en vous appuyant sur des exemples.

- 4) Montrez dans quelle mesure la situation des femmes s'est améliorée dans les domaines économique, social et politique depuis 1962.

Exercices portant sur des sujets d'étude du programme de géographie

Exercice n° 3 Sujet d'étude du programme : **Une ville mondiale : Londres**

Document 1 : Londres, métropole globale

Source : Manuel Appert, « Londres : métropole globale », in *Geocarrefour* Vol. 83/2 | 2008 Mutations et inerties spatiales dans le Royaume-Uni d'aujourd'hui.

Capitale du Royaume-Uni et ancienne capitale impériale, Londres figure aux premiers rangs des îles à vocation de commandement mondial, rôle qu'elle esquissait dès le 18^e siècle [...]. Depuis les années 1980, la métropole s'est inscrite [dans] et a donné une impulsion à un réseau planétaire de villes qui transcende aujourd'hui les frontières nationales [...].

Les savoir-faire dans les domaines du commerce, du négoce et de l'assurance assurent à Londres un rôle de marché mondial outre son rôle de commandement économique (sièges sociaux), d'innovation culturelle, scientifique et d'administration nationale. Londres est une ville-capitale de rang global avec pour hinterland¹ le monde et non plus le seul Royaume-Uni.

Londres est devenue la première place bancaire par la concentration de près de 550 banques étrangères. La capitalisation boursière du marché des actions de la métropole est équivalente à celle des principales bourses européennes combinées. Qui plus est, le London Stock Exchange est la bourse la plus internationalisée au monde bénéficiant des accumulations historiques et des liens que le Royaume-Uni a tissés au cours des deux derniers siècles [...].

La métropole est par ailleurs, de très loin, le premier marché des changes, avec un chiffre d'affaires équivalent à 460 milliards d'euros échangés quotidiennement, plus que New York et Tokyo réunies. Premier marché pour les métaux (Metal Exchange) et l'affrètement maritime, la métropole est enfin le marché de l'assurance et de la réassurance le plus important au monde en termes de revenus. Même si le Royaume-Uni n'est plus une grande puissance, l'accumulation capitaliste lui a permis de conserver de grands groupes à l'échelle mondiale [...]. Ils sont loin d'être isolés, puisque près du tiers des plus grandes compagnies européennes a élu domicile à Londres [...].

Enfin, les entreprises londoniennes sont les plus connectées avec leurs homologues étrangères, ce qui révèle le degré d'internationalisation de Londres à l'échelle mondiale.

¹ Hinterland : arrière-pays.



Questions

- 1) Présentez les deux documents, en insistant sur leurs points communs et leurs différences.

- 2) Montrez que Londres est un centre financier mondial. (Document 1)

- 3) Décrivez le paysage urbain du document 2 et montrez en quoi il symbolise l'attractivité de Londres.

- 4) Identifiez les atouts qui font de Londres une ville mondiale. (Documents 1 et 2)

Exercice n° 4 Sujet d'étude du programme : **Une ville mondiale, Shanghai**

Document : Shanghai, la nouvelle ville-monde

Source : **lepoint.fr**, 15 décembre 2011

New York peut trembler. Dès 2020, si l'on en croit les autorités locales, Shanghai sera le plus grand port du monde, la première place financière, le cœur d'un réseau de transports ultramodernes où les trains magnétiques croiseront des autoroutes suspendues, sur lesquelles rouleront des voitures électriques... Le principal centre de recherche et développement de la planète, la capitale des industries de pointe... A Shanghai, tout est superlatif, on en perd le souffle !

La roue tourne. Pour les Shanghaiëns, aucun doute n'est permis. La Chine au sud du fleuve Bleu, dont Shanghai est aujourd'hui le cœur battant, n'était-elle pas symbolisée dans la tradition millénaire par un Phénix, cet oiseau mythique capable de renaître à l'infini ? Dans les années 30, Shanghai était déjà "l'Etoile de l'Asie". Elle attirait dans ses concessions tout ce que le monde comptait alors d'aventuriers, de marchands, de réfugiés aussi, qui quittaient une Europe dévastée par la Première Guerre mondiale. Ouverte, internationale [...] Shanghai faisait vibrer tous les imaginaires.

Puis vinrent l'occupation japonaise, la guerre civile entre nationalistes et communistes, le nouveau régime en 1949, les purges, le départ des étrangers, les excès de la Révolution culturelle... Au début des années 80, Shanghai n'était plus qu'un vieux port endormi. Mais, en 1992, le père des réformes, Deng Xiaoping, a décidé d'en faire la vitrine de l'ouverture et de la modernisation chinoise.

Vingt ans ont passé... Il suffit de marcher sur le Bund, la célèbre promenade qui borde le fleuve, pour comprendre que le rêve est devenu réalité. Les rives marécageuses de Pudong, de l'autre côté du Huangpu, où l'on se rendait à l'époque en ferry, sont à présent reliées par des kilomètres de tunnels et de ponts.

Une ville ahurissante a germé, forêt de gratte-ciel audacieux qui titillent les nuages. Les plus grands architectes internationaux ont été appelés à les signer. De toute part, on accourt vers cette mégapole de 23 millions d'habitants qui ne cesse de gonfler : Chinois du continent, Taïwanais, Japonais, Coréens, mais aussi Américains ou Européens débarquent chaque jour dans cette ville qui ne s'arrête jamais, ni la nuit ni aucun jour de la semaine ou de l'année. On y donne les fêtes les plus extravagantes. Depuis juin, Pékin et Shanghai sont reliées en cinq heures par un TGV. Une trentaine de vols quotidiens les unissent.

Questions

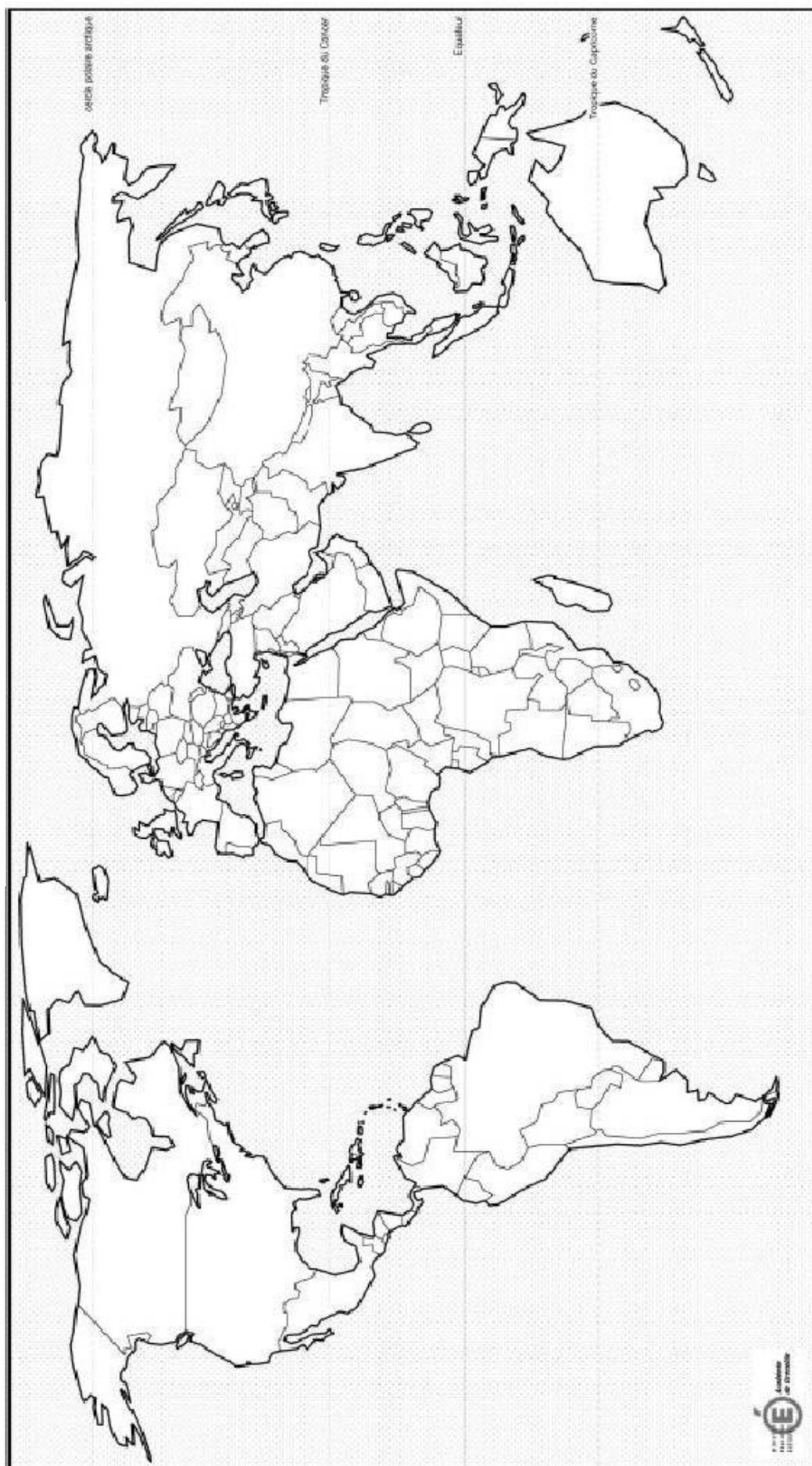
- 1) Pourquoi peut-on qualifier de renaissance le rayonnement mondial actuel de Shanghai ?

- 2) Identifiez précisément les aménagements illustrant l'intégration de Shanghai dans la mondialisation.

- 3) Montrez que Shanghai est une métropole chinoise attractive et une ville mondiale.

Annexe

Les centres d'impulsion de la mondialisation



LÉGENDE

Une aire de puissance

Une mégalopole